Accusé de réception en préfecture
044-214400475-20251013-20251013_25104-DE
Reçu le 17/10/2025

2025 - 104 Séance du Conseil Municipal du 13 octobre 2025
Service : Secrétariat Général et Coopération Intercommunale
Référence : CA

Objet : CONSEILS D'ECOLE PUBLIQUE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE - REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL - MODIFICATION

Le treize octobre deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Couëron, légalement convoqué le sept octobre deux mille vingt-cinq, s'est assemblé, salle l'Estuaire, rue de la Frémondière, à Couëron, sous la présidence de Madame Carole Grelaud, Maire. Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de : 35, quorum : 18

Étaient présents : Carole GRELAUD, Ludovic JOYEUX, Clotilde ROUGEOT, Michel LUCAS, Laëticia BAR, Sylvie PELLOQUIN, Jean-Michel EON, Corinne CHENARD, Gilles PHILIPPEAU, Marie-Estelle IRISSOU, Geneviève HAMEON, Guy BERNARD-DAGA, Odile DENIAUD, Hervé LEBEAU, Dolorès LOBO, Catherine RADIGOIS, Anne-Laure BOCHE, Olivier SCOTTO, Hélène RAUHUT-AUVINET, Julien PELTAIS, Pierre CAMUS-LUTZ, Patrice BOLO, Farid OULAMI, Adeline BRETIN, Olivier FRANC, Yvan VALLEE, Ludivine BEN-BELLAL, Françoise FOUBERT, Olivier MICHE, Mohamed BENHAMDI, Sandrine GOURDON.

Absents excusés ayant donné procuration écrite :
Patrick EVIN à Hervé LEBEAU
Yves ANDRIEUX à Yvan VALLEE
Jacqueline MENARD-BYRNE à Odile DENIAUD
Julien ROUSSEAU à Guy BERNARD-DAGA

Nombre de pouvoirs : 4
Nombre de conseillers effectivement présents : 31
Secrétaire : Marie-Estelle IRISSOU

Rapporteur : Madame le Maire

EXPOSE

Les représentants du Conseil Municipal au sein de chaque conseil d'école publique maternelle et élémentaire de Couëron ont été désignés par les délibérations n° 2020-51 du 12 octobre 2020 et n° 2021-81 du 11 octobre 2021. Les représentants de la Commune au sein de chaque conseil d'école publique maternelle et élémentaire de Couëron ont été désignés selon le tableau ci-après :

Conseils d'école	Représentant du Conseil Municipal
Léon Blum – maternelle	Catherine Radigois
Anne Frank - élémentaire	Catherine Radigois
Rose Orain – maternelle	Gilles Philippeau
Louise Michel – élémentaire	Olivier Miché
Charlotte Divet - maternelle	Ludovic Joyeux
Marcel Gouzil - élémentaire	Ludovic Joyeux
Métairie - maternelle	Anne-Laure Boché
Métairie – élémentaire	Olivier Scotto
Jean Macé - maternelle	Anne-Laure Boché
Paul Bert - élémentaire	Michel Lucas
Aristide Briand – élémentaire	Corinne Chénard
Jean Zay - groupe scolaire	Clotilde Rougeot

Accusé de réception en préfecture
044-214400475-20251013-20251013_25104-DE
Reçu le 17/10/2025

Par suite des retraits de délégations à deux élus, il convient de procéder à la désignation de nouveaux représentants du Conseil Municipal au sein des conseils d'écoles publiques suivants :

- Madame Marie Estelle Irissou au sein du conseil de l'école maternelle Léon Blum en remplacement de Mme Catherine Radigois,
- Madame Marie Estelle Irissou au sein du conseil de l'école Anne Frank en remplacement de Madame Catherine Radigois,
- Monsieur Olivier Miché au sein du conseil de l'école maternelle Rose Orain en remplacement de Monsieur Gilles Philippeau.

PROPOSITION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les délibérations n° 2020-51 du 12 octobre 2020 et n° 2021-81 du 11 octobre 2021 portant désignation des représentants de la Commune au sein de chaque conseil d'école publique maternelle et élémentaire de Couëron ;

Vu l'arrêté n° 511-2025 en date du 3 septembre 2025 portant abrogation de l'arrêté de délégation de Madame Catherine Radigois, conseillère municipale ;

Vu l'arrêté n° 541-2025 en date du 17 septembre 2025 portant abrogation de l'arrêté de délégation de Monsieur Gilles Philippeau, 8ème adjoint au Maire ;

Vu l'avis du Bureau Municipal du 22 septembre 2025 ;

Vu l'avis de la Commission Ressources Internes et Affaires Générales du 2 octobre 2025 ;

Considérant l'accord unanime des votants pour ne pas procéder à un vote par bulletin secret ;

Le rapporteur propose de voter sur le projet suivant :

- actualiser la liste des représentants du Conseil Municipal au sein des conseils d'école de la ville de Couëron :

Conseils d'école	Représentant du Conseil Municipal
Léon Blum – maternelle	Marie Estelle Irissou
Anne Frank - élémentaire	Marie Estelle Irissou
Rose Orain – maternelle	Olivier Miché
Louise Michel – élémentaire	Olivier Miché
Charlotte Divet - maternelle	Ludovic Joyeux
Marcel Gouzil - élémentaire	Ludovic Joyeux
Métairie - maternelle	Anne-Laure Boché
Métairie – élémentaire	Olivier Scotto
Jean Macé - maternelle	Anne-Laure Boché
Paul Bert - élémentaire	Michel Lucas
Aristide Briand – élémentaire	Corinne Chénard
Jean Zay - groupe scolaire	Clotilde Rougeot

Accusé de réception en préfecture
044-214400475-20251013-20251013_25104-DE
Reçu le 17/10/2025

- autoriser Madame le Maire, ou son délégataire, à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte la proposition du rapporteur par :

- **29 voix pour**
- **6 abstentions de Monsieur Yves ANDRIEUX, Madame Ludivine BEN BELLAL, Monsieur Olivier FRANC, Monsieur Gilles PHILIPPEAU, Madame Catherine RADIGOIS et Monsieur Yvan VALLEE**

À Couëron, le 13 octobre 2025

Marie-Estelle Irissou
La secrétaire de séance

Carole Grelaud
Maire

MAIRIE DE COUERON
LOIRE-ATLANTIQUE

le Maire :
- certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de sa mise en ligne sur le site Internet de la Ville du au
et transmise en Préfecture le
- informe que la présente délibération est susceptible de recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes (6 allée de l'île Gloriette, 44000 Nantes) ou par télérecours https://citoyens.telerecours.fr/ dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des formalités de publication.